



La Libre Belgique

Date : **20/05/2016**
 Page : **11 in Grands Chantiers**
 Periodicity : **Daily**
 Journalist : --

Circulation : **41962**
 Audience : **160850**
 Size : **467 cm²**



MAGAZINE
GRANDS CHANTIERS

5

mesures pour doter la Belgique d'infrastructures performantes.

« Les infrastructures jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement d'une économie. Nous pensons qu'il est urgent d'adopter une politique réfléchie, concertée et systématique pour que tous les citoyens puissent bénéficier d'infrastructures dignes du 21^e siècle mais également pour répondre aux défis sociodémographiques qui nous attendent. » Didier Cartage, Directeur général de l'ADEB

4

LE RECOURS AUX PROCÉDURES NÉGOCIÉES ET AU DIALOGUE COMPÉTITIF AU DÉTRIMENT DU PRIX LE PLUS BAS

La majorité des appels d'offres actuels sont attribués aux moins-disant; une approche qui, d'une part, met en péril la survie des entreprises belges en favorisant les entreprises occupant des travailleurs détachés et, d'autre part, débouche sur des ouvrages réalisés à bas coût dont la pérennité ne peut être garantie. Les entreprises du secteur prônent le recours aux procédures négociées et au dialogue compétitif ainsi que la mise en place d'un tax-shift pour le secteur de la construction visant à réduire sensiblement le coût de la main d'œuvre en Belgique d'environ 6 euros de l'heure (opération blanche pour le budget de l'Etat).

5

LA REDYNAMISATION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE

La pénurie de candidats pour le secteur de la construction (tant pour les métiers techniques que du côté des filières de type ingénieurs) perdure et continue d'influencer négativement la productivité et les coûts salariaux des entreprises. Les dirigeants en appellent à l'action politique efficace et rapide ; car c'est aujourd'hui qu'il faut agir pour assurer la transmission de ces savoir-faire et la formation aux compétences de demain.

**1****UNE POLITIQUE FORTE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES**

Dans le cadre du Plan Juncker, la Belgique a listé plus de 700 millions d'euros de projets pour investissement, sur trois ans, comme le tram de Liège. Ces projets d'infrastructure permettraient de doter la Belgique d'infrastructures performantes et de relancer l'économie via l'effet de levier. En effet, un euro investi dans les travaux publics rapporte environ le double à l'économie locale; l'effet de levier dans la construction est donc largement supérieur à l'effet de levier dans n'importe quel autre secteur. Relancer les investissements publics est donc le moyen le plus efficace de relancer l'économie belge. L'ADEB déplore que les normes comptables Eurostat ne permettent pas d'enregistrer les partenariats publics-privés (PPP) tels que développés par la Belgique.

2**LE RECOURS ACCRU AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ET À LA PRIVATISATION**

Le besoin actuel d'investissements incite les patrons à proposer de recourir davantage aux partenariats public-privé et à la privatisation (partielle ou totale) pour combler les capacités d'investissement limitées des autorités publiques.

3**UNE POLITIQUE D'ENTRETIEN SYSTÉMATIQUE**

Au vu des défaillances actuelles, il est urgent d'instaurer une politique d'entretien systématique des infrastructures « en bon père de famille » afin d'assurer la pérennité des ouvrages et le maintien de ce patrimoine. Intégrer, par exemple, le coût de l'entretien des infrastructures (2% de la valeur de construction) dans les cahiers de charge des nouveaux chantiers induit une responsabilisation des partenaires. L'approche « mieux pensé, mieux exécuté, mieux entretenu » serait bénéfique pour toutes les parties (secteur public, entrepreneur, citoyen). Les dirigeants proposent également le transfert de l'entretien des infrastructures existantes vers le secteur privé pour garantir rapidement des infrastructures performantes.

(*) L'ADEB, l'Association Des Entrepreneurs Belges de grands travaux, est le représentant et le porte-parole des 60 grandes entreprises de construction en Belgique qui représentent un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros soit 15% du secteur de la construction en Belgique et emploient plus de 17.000 personnes. www.adeb-vba.be